



**Eglise Protestante  
Unie de Belgique**  
epub.be

Cellule stratégique et secrétariat du  
Premier ministre Charles Michel  
16, rue de la Loi

1000 BRUXELLES

SHF/pg 2016/010  
Bruxelles, le 21 avril 2016.

Monsieur le Premier ministre,

C'est en ma qualité de Président du Conseil synodal de l'Église Protestante Unie de Belgique que j'ai l'honneur de m'adresser à vous aujourd'hui.

L'objet de cette démarche porte sur les engagements pris par la Belgique lors de la Conférence Mondiale sur le Climat organisée par les Nations Unies et qui s'est tenue à Paris début décembre 2015. Comme Église nous nous réjouissons de ce que chacun des 195 États participants ait accepté les termes d'un accord qu'ils seront invités à signer, sous l'égide des Nations Unies, à New York le 22 avril prochain. C'est là l'aboutissement de deux décennies de négociations onusiennes auxquelles la Belgique a pris une part active.

Indépendamment des États, le résultat de la COP 21 aura aussi été le fruit d'une mobilisation, partout dans le monde, de larges secteurs de la société civile. À côté des ONG, des milieux industriels, financiers et des religions, les Églises ont tenu à prendre leur part de responsabilité dans la recherche d'une solution obéissant à des critères de justice et de solidarité qui soient au bénéfice de l'ensemble de l'humanité et de son environnement.

La COP 21 aura ainsi permis de fixer des objectifs ambitieux. En tant qu'Église, nous nous sommes réjouis de la reconnaissance par les participants à la COP 21 de ne pas s'être limités à la recherche de solutions techniques aux problèmes posés, mais d'avoir reconnu la dimension éthique du défi qui se pose aujourd'hui à l'ensemble de l'humanité.

Autant nous sommes en tant qu'Église Protestante Unie de Belgique reconnaissants des résultats obtenus à la COP 21 et de la contribution de la Belgique à cette réussite, autant nous sommes conscients qu'il ne peut s'agir que d'un premier pas sur un chemin tout au long duquel il faudra, aussi bien au niveau des décideurs politiques que de la société civile, veiller à concrétiser les engagements pris dans l'accord sur lequel se sont entendus tous les États participants.

On ne peut douter de l'ambition de cet accord. Le fait qu'il vise à rester en-dessous des 2° prévus initialement pour tendre vers 1,5° d'augmentation du réchauffement moyen du climat témoigne du degré d'engagement des participants mais aussi d'une prise de conscience de la menace que représente pour l'humanité ce défi et de l'urgence d'une réponse à y apporter.

Se pose désormais à vous comme à nous la question de donner un contenu et une trajectoire politique et sociale à cette ambition. Dans cette lettre, je n'ai pas voulu reprendre in extenso les différents points de l'accord obtenu en décembre, pour lesquels des questions restent posées quant à leur mise en œuvre pratique. Je pense ici notamment à la question du Fonds d'aide pour lequel rien n'est décidé pour ce qui est des modalités de ses transferts ou de l'absence dans le chef des pays riches d'une responsabilité juridique dans l'article dévolu aux « pertes et préjudices ».

Ce sur quoi je voudrais insister auprès de vous a trait à la question qui sous-tend la plupart des problèmes suscités par le réchauffement climatique, à savoir : la diminution des Gaz à effet de serre (GES). D'après le GIEC, le budget carbone dont nous disposons encore s'élève à 1 000 gigatonnes pouvant être émises dans les prochaines années. Toutefois, en tenant compte des engagements pris par les États en matière de réduction des GES, nous aurons déjà dépensé 750 gigatonnes d'ici à 2030, c'est-à-dire 75 % du budget carbone encore disponible. Ce qui nous donne une idée de la courbe de décroissance des réductions qu'il faudrait assurer après 2030 lorsqu'il ne nous restera plus que 250 gigatonnes de budget carbone. À cela s'ajoute le fait que l'accord de la COP 21 prévoit que la première révision à la hausse des diminutions est fixée en 2025.

À notre avis, cette date est trop tardive et ne fait qu'ajouter aux risques bien réels d'aller vers une trajectoire d'augmentation du réchauffement climatique moyen de 3°. C'est pourquoi, Monsieur le Premier ministre, la demande que je vous soumetts au nom de l'Église Protestante Unie de Belgique est de revoir volontairement à la hausse les objectifs que la Belgique s'est fixée sans attendre la date de 2025 et d'engager publiquement votre gouvernement à mettre en chantier, d'ici la fin de l'année, un plan national ambitieux afin de dégager une vision cohérente du climat capable de se traduire en actions concrètes.

Soyez assuré, Monsieur le Premier ministre, de notre soutien et de nos prières dans l'accomplissement des tâches que la représentation nationale vous a confiées ainsi qu'à vos collègues ministres.

Veillez accepter, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de ma considération respectueuse,



Pasteur Steven H. Fuite,  
Président du Conseil synodal de l'Église Protestante Unie de Belgique.